

Communiqué de presse

Mercredi 29 Février 2012

Signature du contrat de filière « AGIR pour la Bio » et 4^{ème} Conférence régionale de l'agriculture biologique

Le **29 février 2012** se tiendront à Saint-Hilaire-de-Brethmas (Gard), salle L. Benoît :

- à **11h00**, la **signature** par Claude BALAND, préfet de la région Languedoc-Roussillon, préfet de l'Hérault, Christian BOURQUIN, Président de la Région, et Jean-Luc MALICORNE, Président de l'association Sud et Bio, du **contrat de filière « AGIR pour la Bio : des filières solidaires pour un avenir plus bio ! »** qui a pour objectif de :
 - répondre à la demande en produits biologiques des consommateurs, du Languedoc-Roussillon notamment,
 - assurer un revenu rémunérateur aux producteurs biologiques,
 - satisfaire les entreprises régionales qui ont besoin de sécuriser et relocaliser leurs approvisionnements en produits issus de l'agriculture biologique.

Cette signature sera précédée d'une **visite** de l'entreprise ARCADIE, spécialisée dans la transformation des plantes aromatiques bio, à Méjannes-lès-Alès à partir de 9h30.

- à **13h30**, la **4^{ème} Conférence régionale de l'agriculture biologique**, organisée par l'Etat et la Région Languedoc-Roussillon, ouverte à tous les acteurs impliqués dans le développement de l'agriculture biologique régionale (exploitants agricoles, industriels, enseignants, chercheurs, organisations professionnelles et de consommateurs) qui, après une information rapide sur la formidable progression du mode de production biologique en région, présentera les premières actions qui seront engagées dans le cadre d'« AGIR pour la Bio » avec des témoignages d'entreprises impliquées dans ces actions de structuration collective.

Les acteurs du monde agricole et agroalimentaire du Languedoc-Roussillon ont su faire progresser en 5 ans de plus de 77 % les surfaces cultivées en mode biologique dans notre région qui s'établissent désormais à 8 % de la surface agricole utile, dépassent ainsi largement l'objectif fixé de 6 % par le Grenelle de l'Environnement et la moyenne nationale de 3,09 %.

Ce dynamisme est particulièrement remarquable pour les filières phares de la région :

- Le Languedoc-Roussillon possède le 1^{er} vignoble biologique français avec 1029 viticulteurs et près de 10 000 ha en conversion sur les 16 463 ha de vignes conduites en mode biologique.
- La région est troisième pour l'importance du verger de fruits et des cultures de légumes bio, première pour le verger de fruits à noyaux.

- En grandes cultures, la région reste une zone de production importante de blé dur et de riz biologique, même si d'autres productions telles que le blé tendre se développent aussi.
- En élevage, les élevages ovins et caprins lait ont une importance nationale, le cheptel régional représentant 15 % du cheptel national bio en ovins lait, et 10 % en caprins.

Au-delà des productions méditerranéennes emblématiques, le Languedoc-Roussillon offre une très grande diversité de productions grâce à l'élevage, l'apiculture, l'oléiculture, les plantes aromatiques et médicinales .

La région possède un fort potentiel de transformation avec plus de 470 préparateurs certifiés biologiques en 2011 pour tout ou partie de leur activité, dont environ une centaine de transformateurs.

Enfin, il convient de noter l'existence d'un réseau dense de près de 200 distributeurs, parmi lesquels environ 80 grossistes et intermédiaires, et plus de 120 distributeurs de détails (magasins spécialisés bio, associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP), paniers, magasins de producteurs, grande distribution...).

Outre l'appui à la création de filières intégrées de la production à la transformation ou distribution (plantes aromatiques, pain, légumes ratatouille, approvisionnement RHD ...), les réseaux de l'association Sud et Bio et des chambres d'agriculture mettent à disposition des exploitations agricoles et des entreprises des conseillers et des outils (diagnostics, observatoires, références technico-économiques, fiches techniques, outils de communication...) qui sont destinés à asseoir durablement leur développement.

L'Etat, la Région Languedoc-Roussillon et les Départements appuient financièrement ces initiatives ainsi que les investissements des entreprises.

Contacts presse :

« Sud et Bio » :

Amélie BERGER

04.67.06.23.43

amelie.berger@sud-et-bio.com

Etat / DRAAF :

Simon MIQUEL

04 67 22 63 62

simon.miquel@agriculture.gouv.fr

Chambre régionale d'Agriculture :

Sylvie DULENC

04.67.20.88.42

dulenc@herault.chambagri.fr

Région Languedoc-Roussillon :

Stéphanie GRILLET

04.67.10.18.71

grillet.stephanie@cr-languedocroussillon.fr